



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 38

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 16/02/24

Absents : Chantal YVOREL (procuration à Sandrine DRIVON), Laurent CHABAUD (procuration à Colette PERIER).

Renouvellement du poste de coordinateur du réseau des bibliothèques avec la CCMDL :

Ce poste de coordinateur pour les 34 bibliothèques des Monts du Lyonnais (coût annuel 40 760 €) a bénéficié d'une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui se termine le 30 juin 2024. La CCMDL a décidé de maintenir cet emploi, nécessaire notamment pour la préparation des animations, les formations, le suivi informatique, etc.

Le montant de la subvention de la DRAC sera maintenant réparti au niveau des communes. Pour 2024, la participation financière de St Genis s'élèvera à 1 113,39 € (908,52 € en 2023).

Désignation des référents pour les ZACC (zone d'aménagement communal concerté) :

Alexis BADOIL, Joseph VOLAY et Jean-Charles JULLIN seront les référents communaux pour l'établissement d'une carte en vue de définir des zones potentielles de productions d'énergies renouvelables et ce, en collaboration avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.



Compte-rendu conseil (suite)

Evolution de la garderie périscolaire :

Le nombre d'enfants qui fréquentent la garderie périscolaire est en forte augmentation. Le conseil décide d'affecter deux agents communaux (au lieu d'un actuellement) à la surveillance des enfants entre 16h30 et 17h30.

Le coût financier de cet agent supplémentaire est chiffré à environ 4 500 € pour une année scolaire ; cependant, le conseil prend la décision de conserver la gratuité de ce service.

Projets et travaux en cours :

Lotissement communal : les travaux d'enfouissement de réseau d'alimentation électrique du lotissement seront réalisés en avril et la dépose de la ligne aérienne en mai.

Projet OPAC : les entreprises ont été retenues et on peut raisonnablement espérer un démarrage des travaux courant avril.

Cour de l'ex-cure : après décrépissage, le mur du haut de la cour s'est avéré en très mauvais état, ce qui a occasionné une dépense complémentaire de 3 247,60 € hors taxes par rapport au devis initial.

Compte rendu des commissions :

Commission jeunesse - CCMDL : à noter que le « cyclo des Monts » aura lieu le 15 juin. Nous vous tiendrons informé des parcours ultérieurement.

Trois jeunes habitants des Monts du Lyonnais vont créer une association qui va essayer de mettre en relation la jeunesse (de 11 à 25 ans). Les réseaux sociaux seront certainement le moyen de relayer des informations concernant cette tranche d'âge. Si vous êtes intéressés pour adhérer à cette association ou si vous avez des idées, vous pouvez contacter la commission jeunesse de la CCMDL : jeunesse@cc-mdl.fr.

Conseil Municipal Enfants : les enfants se réunissent pour préparer la « chasse aux œufs » qui aura lieu dimanche de Pâques.

Commission environnement : il est étudié l'implantation de deux ou trois composteurs collectifs dans le village.

Conférence des maires : les maires de la CCMDL se sont réunis le 23 janvier pour évoquer notamment le Projet Alimentation Territorial (PAT) des Monts du Lyonnais et le plan d'actions s'y rapportant. Présentation a été faite du projet de contournement de Saint-Laurent-de-Chamousset et du projet de baignade à Hurongues.

CCMDL : la réouverture du centre aquatique Escap'ad est prévue le 4 mars après une période de travaux consécutifs à une importante fuite.



Compte-rendu conseil (suite)

Informations et questions diverses :

Cérémonie du 19 mars : la cérémonie souvenir de la fin de la guerre d'Algérie a lieu en alternance sur les communes de St Genis/Souzy/Ste Foy. Cette année, elle aura lieu **le samedi 23 mars à 11h à Sainte Foy l'Argentière au parc municipal.**

Mutuelle SOLIMUT : nous avons été alertés que SOLIMUT (assurance santé qui est présente sur notre commune, via des permanences en mairie) a appliqué de fortes hausses de tarifs en ce début 2024.

Nous avons contacté les responsables de cette mutuelle et leur réponse a été la suivante : « le taux d'augmentation moyen en 2024 des assurances santé est d'environ 10,6 % et de plus, à chaque palier d'âge, il y a également une hausse conséquente due aux risques liés au vieillissement ». A la base nous avons pris contact avec SOLIMUT pour offrir un choix de proximité aux personnes n'ayant plus accès à leur mutuelle santé via leur travail essentiellement.

Le fait que plusieurs communes avoisinantes proposent la même chose à leurs habitants avait, selon les dires de SOLIMUT, permis de proposer des tarifs plutôt attractifs.

Depuis quelques mois, certaines communes de notre territoire proposent également à leurs administrés la possibilité de rencontrer un courtier en assurances qui travaillent donc avec plusieurs mutuelles santé et qui peut selon votre situation vous suggérer plusieurs solutions.

Nous allons rencontrer ce courtier courant mars pour en savoir un peu plus et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Nous vous rappelons que nous ne sommes que des intermédiaires, la mairie propose uniquement un lieu de rencontre entre assureurs et assurés et en aucun cas nous avons la main sur leurs tarifs ou leurs agissements, c'est uniquement un service de proximité mais chacun est bien entendu libre de démarcher d'autres assurances.

Produits phytosanitaires : Jérôme SABY, employé communal, a effectué la formation « certiphyto » pour utiliser des produits conformes à la réglementation française. Ces derniers seront utilisés pour le traitement des mauvaises herbes sur les jeux de boules et au cimetière.

Radio Modul : Radio Modul a été sélectionnée par l'ARCOM pour émettre sur la bande FM. Il reste à présent des démarches administratives avant de pouvoir réémettre de façon permanente.

Secrétariat de la mairie : il sera fermé au public du 26 février au 1^{er} mars inclus.

Recensement de la population : le travail de collecte est maintenant terminé ; il nous faudra attendre quelques mois pour connaître le résultat et le nombre d'habitants de notre commune. Nous remercions Richard TRUCHET et Jean-Luc ALADENISE, agents recenseurs, pour le travail accompli.

Prochaine réunion le lundi 25 mars à 20h.



Vie municipale et associative

EPICERIE AMBULANTE « LES MONTS EN VRAC » : à noter que l'épicerie ambulante qui venait sur notre commune les lundis une semaine sur deux, ne viendra plus. Il modifie son planning pour raisons personnelles. Vous pouvez quand même le joindre au 06-59-56-89-39.

« OSER A L'ILO CAFE » : les gagnants du jeu de "la Magie de Noël" de l'Association OSER se sont réunis à l'ILO CAFE à St Genis le 24 janvier dernier autour d'un verre de l'amitié !!! Les commerçants et les gagnants ont été pris, avec plaisir, en photo par Sylvie OLLON. Un grand merci pour l'organisation et à l'année prochaine. Une Gagnante : Janine TISSOT. »



MEDIATHEQUE :

☞ ☐ Retour sur l'atelier "Images animées"

Ils étaient une petite dizaine samedi 17 février à se retrouver à la médiathèque autour de Lucie pour réaliser un flip book ou folioscope en français. C'est un petit livret de dessins qui s'anime quand on le feuillette rapidement. L'ancêtre du cinéma d'animation ! Un grand merci à Lucie pour cette proposition d'atelier que l'on peut pratiquer aussi à la maison.



☞ Retour des ateliers créatifs

Gilda nous invite à décorer bouteilles, pots en verre... pour les transformer en un joli vase à offrir. Cordes, dentelles et boutons seront à l'honneur.

Mercredis 21 et 28 février de 14h30 à 16h30.

Ateliers gratuits sur inscription (enfant à partir de 8 ans).





Vie municipale et associative

Exposition "Regarde ça bouge » du 1er au 15 mars 2024

« Regarde, ça bouge ! » c'est d'abord un livre de naissance, réalisé par Lucie Albon. L'exposition permet d'entrer directement dans l'univers du livre et propose une approche ludique et sensorielle de l'image par des jeux de miroirs et de reflets. Les illustrations prennent vie, le tout-petit apparaît, disparaît, réapparaît, se transforme... Cette exposition est proposée par la médiathèque départementale dans le cadre du dispositif « Premières Pages », label du Ministère de la culture obtenu en 2021 par le Département du Rhône. Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture au public.



Place à la poésie !

La 7ème édition du « Printemps des poètes » aura lieu du 2 au 31 mars 2024.

Au programme : lectures, rencontres, spectacles, ateliers, expositions, etc. autour de la poésie et de la *Grâce !* La Médiathèque accueillera **vendredi 22 mars à 20h** un spectacle Texte + Musique : "*Un poème c'est bien peu de chose*". Spectacle créé lors d'un stage dans les Monts du Lyonnais, d'octobre à mars. Cinq lectrices et deux musiciens interprètent (lisent) des textes, à plusieurs voix. C'est du roman et de la poésie, même du théâtre. Ça parle de moments rares, de souhaits. Avec Christine Gavard, Claire Magdinier, Michelle Mortier, Guitty Pichard, Annick Vivares, Léni Colomb, Gabrielle Grandière / mise en scène Laurent Dhume.

Proposé par la Compagnie Cause Toujours. Public adulte et adolescent. Entrée libre. Sur réservation auprès de la Médiathèque (mediathequestgenis@gmail.com) Durée 1h.

Retrouvez l'ensemble des actualités et animations du réseau Commonly sur votre site internet : <https://commonly.bibenligne.fr>

- Réalisation de la publication par la commission informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie

Etat Civil

DÉCÈS :

Le 5 février, de Jeanne GROSMOLLARD, à l'âge de 93 ans.

Toutes nos condoléances à la famille.





Focus

Les cartes postales

Si l'on trouve actuellement peu de cartes postales de la vie d'aujourd'hui, il en existe beaucoup que les collectionneurs avertis dénichent ici ou là, au gré des brocantes, du marché des bouquinistes sur les quais de Saône à Lyon ou via des sites spécialisés sur internet.

Le prix moyen d'une carte postale se monnaie à 0,50 € mais il est possible d'en trouver certaines qui ont de la valeur. Pour estimer une carte postale, de nombreux critères entrent en compte ; parmi eux se trouve l'état de conservation de la carte (présence de déchirures ou de taches), le thème, l'animation, etc. La rareté peut aussi jouer un rôle important pour définir la valeur marchande d'une carte postale.

Si le dos de la carte n'est pas divisé nous sommes en présence d'une carte éditée avant décembre 1903, s'il est divisé en deux parties, la carte est postérieure à décembre 1903.

Les cartophiles sont les collectionneurs de cartes postales.

Il y a quelques décennies, celles et ceux qui avaient la chance de pouvoir s'offrir quelques jours de vacances, principalement en métropole, prenaient plaisir et faisaient plaisir en envoyant par la Poste une carte postale de leur lieu de villégiature, à leur famille, à leurs amis.

Cette pratique a quasiment disparu aujourd'hui avec les téléphones portables à partir desquels on peut directement communiquer des images et des vidéos via des applications SMS, WhatsApp ou autres.

Les marchands de cartes postales ne font plus vraiment recette ; la carte postale est en déclin mais pas vraiment condamnée. Face aux nouveaux moyens de communication, elle pèse de moins de moins lourd dans l'activité des imprimeurs.

Combien existe-t-il de cartes postales de Saint-Genis-l'Argentière ? plus de 60 c'est certain...

Certaines (relativement récentes) sont encore en vente au tabac-presse Guillet à Sainte-Foy-l'Argentière et d'autres en mairie de Saint-Genis.

